

# LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Vol. 16

ST-HYACINTHE, QUE., VENDREDI 22 JANVIER 1904

No 37

**LA TRIBUNE**  
**JOURNAL HEBDOMADAIRE**  
 PUBLIÉ A ST-HYACINTHE, P. Q.  
 ABONNEMENT  
 Un an.....\$1.00  
 6 mois..... 0.50  
 ANNONCES  
 1ère Insertion (la ligne) .. 10c  
 Insertion subséquente (la ligne) .. 5c  
 Annonces à long terme à prix modéré  
 A. DENIS,  
 Directeur-Propriétaire

ST-HYACINTHE, 22 JANVIER 1904

## L'HON. BERNIER

L'honorable Bernier abandonne le Conseil des Ministres et le comté de St-Hyacinthe pour aller occuper à Ottawa un poste dans la commission des chemins de fer.

L'importance de cette dernière fonction ne saurait être discutée. Tribunal d'arbitrage et de conseil, la commission des chemins de fer est appelée à jouer un rôle proportionné à la grandeur de l'entreprise colossale du G. T. P.

Cette charge d'honneur et de confiance offre en avantage à son titulaire une sécurité qui ne soit pas à la merci des vents politiques. Les commissaires sont en effet nommés pour dix ans.

C'est dire que cette promotion vaut mieux qu'un porte-feuille et nous félicitons l'Hon. Bernier de l'avoir obtenue.

Il y avait droit. Tribun puissant auprès des foules, l'Hon. Bernier a toujours été l'uno des forces de son parti dans les campagnes électorales. Il gardait depuis vingt-deux ans le comté de St-Hyacinthe. La reconnaissance de son chef l'en récompense aujourd'hui que l'âge lui permet d'aspirer à la retraite.

Il fait toujours peine de voir un vétérinaire laisser le service, mais on se console en songeant que le sentier devenu vacant fournira à de nouveaux talents l'occasion de se manifester. C'est la loi inévitable : "les jeunes poussent les vieux," loi de justice et de bon sens d'ailleurs.

L'électorat estimait sans doute en l'Hon. Bernier l'homme autant que le drapeau politique. Mais nous sommes convaincus que le comté n'en demeurera pas moins le célèbre foyer du libéralisme canadien.

Celui qui sera désigné pour recueillir la succession de notre ancien chef peut compter sur le même accueil sympathique et la même fidélité constante.

M. Michel-Esdras Bernier, qui quitte aujourd'hui l'arène politique est né à St-Hyacinthe, le 27 septembre 1841. Il fit ses études au séminaire de cette ville et en juin 1867, il fut admis à la pratique du notariat. Il est membre de la Chambre des Notaires de la Province de Québec.

Il fut pendant un certain nombre d'années président de la société d'agriculture de St-Hyacinthe.

En novembre 1865, il épousait mademoiselle Alida Marchesseault, fille de M. Siméon Marchesseault qui fut l'un des chefs du soulèvement de 1837 et qui fut exilé aux Bermudes.

A l'élection générale de 1882, il fut élu député de la Chambre des Communes.

Il a toujours été réélu depuis. Il est entré dans le cabinet Laurier en qualité de ministre du Revenu de l'Intérieur lors de la démission de Sir H. G. Joly, de Lotbinière, qui fut nommé lieutenant gouverneur de la Colombie Anglaise.

## Its sont nombreux

Combien de malades ont dû le rétablissement de leur santé au BAUME RHUMAL le spécifique sans rival pour la guérison des rhumes, toux, grippe, bronchites.

## L'Hon. L. P. Brodeur

L'honorable L. P. Brodeur, orateur à la Chambre des Communes, a été choisi pour remplacer l'Hon. Bernier, comme ministre du Revenu de l'Intérieur.

Le Gouvernement ne pouvait faire meilleur choix. L'Hon. Brodeur est un homme de talent, un honnête homme et un laborieux. Son dévouement au parti lui méritait cette récompense.

Député d'un comté voisin du nôtre, l'Hon. Brodeur a eu de fréquents rapports avec les gens de St-Hyacinthe. Toujours nous avons eu à nous louer de son zèle et de sa bienveillance. Il compte parmi nous de nombreux amis et nous sommes heureux de le féliciter de l'honneur qui vient de lui être conféré.

L'hon. Louis Philippe Brodeur, orateur actuel de la Chambre des Communes, est né à Belœil, P. Q., le 21 août 1902. Après avoir suivi les cours donnés au collège de St-Hyacinthe, il subit avec succès les examens du baccalauréat ès lois à l'Université Laval et fut admis à la pratique du droit en 1884. Il fut d'abord l'associé de M. Edmond Lareau, l'écrivain bien connu, et plus tard de M. R. Dandurand, avec lequel il a été en société durant ces dernières années. L'hon. M. Brodeur collabore quelques fois aux journaux.

En 1896, il acquit la propriété du journal *Le Soir* qui se publiait à Montréal. Élu membre des Communes pour le comté de Rouville en 1891. Réélu en 1896, il fut choisi comme président des Communes. Il a épousé en juin 1887, Mlle Emma Brillon, fille de M. J. R. Brillon, N. P., de Belœil.

Ottawa, 19—Un ordre en Conseil a été passé aujourd'hui convoquant le Parlement pour le 10 mars.

Ottawa, 16—Il est rumeur que M. C. S. Hyman, député de London, entrera dans le cabinet à titre de ministre sans portefeuille.

Les membres de la nouvelle commission des chemins de fer recevront un salaire de \$10,000 pour le président et \$8,000 pour les deux autres commissaires. Ils devront demeurer à Ottawa, et y avoir leur bureau. Ils seront nommés pour dix ans. Le secrétaire, qui n'est pas encore nommé, recevra \$4,000.

On annonce l'apparition prochaine à Montréal d'un nouveau journal, *Le Nationaliste*, qui sera l'organe de la ligne de ce nom dont M. Henri Bourassa, M. P., est le chef. Tous les articles seront signés par leurs auteurs.

L'honorable H. E. Emmerson, député de Westmoreland, ancien premier ministre du Nouveau-Brunswick, a été assermenté comme membre du conseil privé et nommé ministre des Chemins de fer et Canaux pour remplacer l'hon. Blair.

L'hon. M. Bernier quitte le ministère du Revenu de l'Intérieur pour devenir membre de la Commission des chemins de fer.

L'honorable L. P. Brodeur, orateur de la Chambre des Communes, succède à M. Bernier dans le cabinet et reçoit le même portefeuille.

Les critiques de la presse anglaise sur l'armée allemande ont mis la presse allemande en émoi. *L'Anglo-Tageszeitung*, vient, une fois de plus, d'insulter l'Allemagne, avec une brutalité qui réclame des représailles vengeresses.

Un conseil de discipline a condamné, en Irlande, un soldat, "pour avoir battu un chien comme s'il était un soldat allemand."

L'exposé des motifs, très humanitaire, souligne encore l'allusion aux mauvais traitements, qui sont devenus chroniques au pays des blondes Gretchen.

"S'il est criminel de maltraiter cruellement un homme, il est reprehensible aussi de brutaliser un animal, etc."

Bien entendu, la presse berlinoise n'aurait pas sans regretter une pilule aussi amère.

"En Angleterre, riposte la *Deutsche Tageszeitung*, ce sont les officiers que l'on fesse."

Aménités de cousins. La haine de l'Angleterre est montée à un paroxysme dont rien ne peut donner une idée. Elle va jusqu'à rendre populaire dans la bourgeoisie allemande l'augmentation de la flotte, bien que celle-ci grève les finances et rendent de nouveaux impôts nécessaires.

Londres, 18—On dit que le colonel Lynch, incarcéré pour trahison, recevra sa grâce.

Chutes du Niagara, Ont., 18—2,000 acres de terres ont été achetées par les Américains dans le voisinage des usines du Canadian Power. Le prix en a été d'un demi-million.

## L'hon. L. P. Brodeur

L'hon. L. P. Brodeur a été appelé à Ottawa par Sir Wilfrid Laurier pour recevoir le portefeuille du Revenu de l'Intérieur.

Ce ministère est devenu vacant à la suite de l'acceptation par l'hon. M. E. Bernier, de la place de membre de la Commission des chemins de fer.

Nous sommes heureux de féliciter l'hon. L. P. Brodeur de son entrée dans le cabinet. Cependant, le départ de l'hon. M. Bernier doit certainement laisser de profonds regrets chez tous ceux qui ont connu et éprouvé son dévouement à la cause libérale.

Dans les hautes fonctions de président de la Chambre que l'hon. M. Brodeur a si orillamment remplies depuis l'ouverture de ce Parlement, il a conquis parmi tous les députés, des deux côtés de la Chambre, l'estime, le respect et la considération générale.

Ardeur français et profondément loyal, il a revendiqué en toute circonstance les prérogatives de ceux de sa race; il s'est efforcé de maintenir la langue française dans tous ses droits et privilèges, sans ostentation, sans zèle superflu, mais par la simple force d'une conviction ferme et d'une volonté appliquée.

Sous la haute surveillance, les services de notre langue se sont épurés, les rouages administratifs ont changé d'allure et c'est à lui que nous devons la remise sur pied des bureaux français.

M. Brodeur possède des qualités de travail qui en feront un ministre précieux; mais, de plus, c'est un partisan convaincu et actif, ayant partagé toutes les luttes des vingt dernières années et fait sa part dans les batailles d'alors; son élévation au poste qu'il va occuper est un hommage et un encouragement pour la jeunesse militante.

Encore une fois, nous le complétons, en l'assurant de tout notre dévouement, de notre estime et de notre respect.—*Le Canada*.

Cinquante-deux personnes ont perdu la vie dans le naufrage du nouveau et magnifique steamer *Clallam* qui a sombré pendant une tempête qui a passé sur le détroit de Juan du Fuca, avec la plus grande furie.

Le conseil municipal de Paris a décidé la création d'un abattoir hippophagique.

Nombreux sont encore les Parisiens réfractaires au bifteck de cheval; cependant, il n'a pas été absorbé en France moins de 36 000 chevaux l'an passé, principalement sous forme de saucisson.

La viande de cheval, disent les amateurs, a un goût de poulet de grain et quelquefois une odeur de graisse d'oie qui n'est pas sans agrément. Ce sont même, paraît-il, les vieux chevaux qui donnent la viande la plus tendre. On dirait peut être couramment, dans quelques années, lorsque le bœuf se verra délaissé pour la plus noble conquête de l'homme, accommodée à toutes les sauces: "Manger du cheval enragé."

Et les routes et les rues ne verront trotter que les chevaux-vapeur.

Grand Rapid, Mich., 18—On n'emploiera plus de jeunes filles au bureau téléphonique de la Citizen Telephone Company, de Grand Rapids. On y a installé, samedi après midi, un appareil de communications automatiques auquel on a attaché cinq mille trois cent téléphones. C'est le plus grand échange de communications automatique du monde, et il est installé dans un édifice érigé à cette fin.

Londres.—Le correspondant du *Daily Mail* à Shanghai annonce qu'un Chinois demeurant à Lhassa lève des troupes dans la province de Szechuan, pour faire le service au Thibet et s'opposer à la marche en avant des Anglais.

Berlin.—La statue de Frédéric le Grand, œuvre du professeur Uphues, que l'empereur Guillaume a présentée aux Etats-Unis, est prête à être expédiée. Les autorités de Washington négligent de faire connaître leur désir d'accepter. Les Allemands s'irritent de cette indifférence. Messieurs les Américains, disent-ils, prennent la courtoisie allemande pour de la faiblesse.

Springfield, 15—Wm. J. Reid, alias L. O. Hoffmann, condamné à 10 ans de prison pour fraude, s'est évadé, samedi, en ouvrant neuf portes fermées au cadenas, en brisant trois chaînes, en traversant six salles et finalement en passant par dessus un mur de dix huit pieds de hauteur. Les géoliers ne s'aperçurent de l'évasion que plusieurs heures après.

Albany, N. Y., 18—L'épidémie de picote gagne de plus en plus de terrain. Le rapport du Bureau d'hygiène constate des cas dans les localités suivantes: Salamanca, Plattsburg, Cambria et Massena.

Lyneroch, Ont., 18—John Charlton, le député bien connu, est bien malade. Il souffre de dérangement cérébral.

Havane, 18—Le général boer Delarey est arrivé ici venant du Mexique. Il étudiera Cuba avec l'intention d'y établir une colonie de Boers.

Rome.—La congrégation de l'Index a promulgué un décret condamnant les livres suivants de M. l'abbé Loisy: la "Religion d'Israël," "l'Évangile et l'Église," "Autour d'un petit livre," "Études évangéliques," le "Quatrième Évangile."

On sait quelle passion a l'empereur d'Allemagne pour les uniformes. Il en possède une collection admirable et les revêt avec un plaisir toujours nouveau. Cette manie est innocente quand il ne s'agit que de lui, car "ses moyens le lui per-

mettent." Mais voici qu'il vient de modifier l'uniforme de l'armée allemande. Or c'est la trentième fois qu'on le change depuis l'avènement de Guillaume II. En Bavière, ces fantaisies prussiennes sont fort mal vues. *L'Augsburger Abend Zeitung* espère que le gouvernement bavarois s'appuiera sur le traité de Versailles pour ne pas imiter ce coûteux exemple.

Constantinople, 18—Des troupes turques en révolte sèment la terreur à Beyrouth, en Syrie, depuis plusieurs jours. Les révoltés, au nombre de 1300, sont arrivés de Yemen, Arabie, le 11 janvier.

Ils ont assiégé le palais du gouverneur, lui réclamant le paiement de \$80 000, pour arrrages de salaire, sous menace de saccager la ville. Le gouverneur a réussi à les pacifier en leur faisant chaque jour de petites avances. Les derniers rapports disent que les révoltés menaçaient de saccager la banque Ottomane.

New-York, 18—Gabrielle Bompard, femme française qui, il y a treize ans, aida Michel Eyraud à commettre le crime qui souleva tout Paris, et dont le procès attira l'attention générale à cause de son appel à l'hypnotisme comme défense, est arrivé aujourd'hui à bord du *Lucania*. Les inspecteurs d'immigration l'ont mise aux arrêts, pour la raison qu'elle est un forçat venant de purger une sentence pour meurtre.

Gabrielle et Eyraud en 1890, ont conspiré pour tuer et voler Toussaint Gouffe, un bailli à l'aise. La fille attira Gouffe dans ses appartements et ensuite aida Eyraud à l'étrangler.

Après le meurtre, elle vint en Amérique en compagnie d'Eyraud. Plus tard, elle revint à Paris où elle tomba en amour avec un jeune homme qui lui conseilla de confesser la part qu'elle avait prise dans le crime.

Av procès, elle prétendit avoir été hypnotisée. Un professeur offrit de l'hypnotiser et de lui faire refaire la scène du crime. Le jury refusa. Elle fut trouvée coupable et condamnée à un emprisonnement de 20 ans.

## Bébés sans sommeil

Un bébé qui pleure ne le fait pas simplement pour le plaisir de la chose. Il pleure parce qu'il n'est pas bien; généralement, il souffre d'acidité de l'estomac, ses intestins sont constipés, il a la peau brûlante et fiévreuse. Voilà ce qui empêche les enfants de dormir et ce qui fait passer des nuits bien pénibles aux parents. Mères, venez en aide à votre bébé, il ne s'éveillera pas de la nuit, et vous pourrez jouir de ce repos qui vous est nécessaire. Faites-lui prendre les Tablettes Baby's Own, un médicament qui soulage à l'instant et qui guérit promptement tous les petits maux particuliers aux jeunes enfants. Des milliers de mères en ont fait l'expérience et peuvent attester la véracité de cet avis.

Entre autres, Mme James Farrell, Banberry, Ont., qui dit: "A mon avis, les Tablettes Baby's Own sont le meilleur remède du monde pour les enfants. Mon bébé était intraitable et me donnait beaucoup de misère, mais depuis que je lui fais prendre des Tablettes, il n'y a pas d'enfant en meilleure santé et d'humeur plus égale."

A de pareilles louanges, il n'y a rien à ajouter, et la même dame est en demeure d'affirmer que les Tablettes ne contiennent ni opiat, ni drogue offensive. Vendues par les marchands de remèdes, ou envoyées franco à 25 cents la boîte, à ceux écrivant à The Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

STE HELENE, 20 — Il y a eu un très joli mariage, ici, hier. Les parties contractantes étaient M. Wilfrid, fils aîné de M. Dominique St-Onge, et Mlle Marie-Louise Boudraut dont l'agréable voix s'est maintes fois fait entendre avec avantage au chœur de chant paroissial. Pour ce jeune couple, unissons nos vœux de bonheur à ceux que leur a déjà offert un large cercle de parents et d'amis.

— Mmes Zuléma et Graziella Tremblay, de Belœil, M. et M. J. Morin, de Central Falls, R. L., nous ont visité la semaine dernière.

— On s'occupe, dès cette semaine, des préparatifs pour la bénédiction solennelle de notre jolie église. Comme la fête aura lieu le jeudi 28 janvier, l'on compte sur la visite de plusieurs messieurs prêtres et si le temps est bon sur de nombreux laïques. Un comité sera formé pour la réception des principaux visiteurs.

— Désirant goûter du Carnaval à ma façon, j'ai profité d'un voyage d'affaires à Montréal pour aller applaudir les artistes du théâtre des Nouveautés.

Il n'y a pas à douter que les impressions d'un campagnard ne soient les mêmes que celles des habitués des grandes scènes où tout est fait pour le plaisir des yeux. Cet éblouissement, je l'ai déjà éprouvé en visitant certains des grands théâtres des Etats-Unis. Toutefois, le jeu des lumières électriques, l'entourage d'un auditoire distingué, les feux de la rampe, la richesse des costumes princiers, tout cela vous cause une agréable impression puisque ça sort de l'ordinaire et que ça vous transporte dans un monde autre que celui auquel l'on est accoutumé. Et le drame de Shakespeare, ce chef-d'œuvre du plus profond dramaturge anglais, comment n'être pas charmé de l'entendre interpréter par de vrais artistes tels que Permy, Dharval, Giraud, Ophélie et Cie? Je ne suis pas surpris d'entendre les louanges méritées que publient dans les journaux du jour les critiques avec lesquels j'accorde ma lire.

En deux mots, disons que je suis revenu enthousiasmé de ce que j'ai vu et entendu, encore que ma philosophie ne s'accorde guère de l'ennui manifesté par ce pauvre Hamlet si blasé, au cœur si vide de généreux sentiments. Evidemment les princes, comme ceux du jour n'ont eu ou n'auront de bonheur que dans la satisfaction du devoir accompli. Mais, résumons toute l'histoire de ce sombre drame pour en donner une juste idée au lecteur ne le connaissant que de nom.

Hamlet vécut à Elsenour, au château de son père le roi du Danemark qui lui apparut un soir de clair de lune pour lui apprendre qu'il a été empoisonné par son frère Claudius, d'accord avec son épouse. Pour avoir été ravi de sa couronne, sa ferme et la vie, le père d'Hamlet demanda vengeance. Pour arriver à ce but, Hamlet simula la folie d'abord et il finit par avoir des crises de folie véritable et tue le père de sa femme Ophélie qui en devient folle et se noie en cueillant des fleurs au bord d'un étang. Exilé en Angleterre, il retourne à Elsenour pour y tuer Laertes, son beau-frère, roi de Norvège, puis Claudius, le meurtrier de son père. Sa coupable mère meurt aussi en s'empoisonnant avec le breuvage préparé pour son fils. C'est bien là ce terrible drame tout rempli d'horreur et qui émeut le spectateur au plus haut point.

Cette œuvre classique vaut la peine d'être lue et entendue.

GUSTAVE.

**Seul il suffit**

Pour les affections de la gorge, des bronches et des poumons, n'employez que BAUME RHUMAL seul; il vous guérira promptement et sûrement.

Lowell, Mass., 15—La magnifique église Saint-Patrick a été complètement détruite par le feu, hier. C'est la plus grande conflagration qui ait visité la ville depuis longtemps. L'église St-Patrick était l'une des plus anciennes de Lowell et même de l'archidiocèse de Boston. On était sur le point de célébrer le cinquantième anniversaire de sa dédicace.

**Une horrible nuit**

On écrit de Paris:

Rue du Port, No 31, à Nogent-sur-Marne, se trouve une usine où l'on traite le quinquina, et qui appartient à M. Armat, de Lille. Deux hommes de garde étaient de service l'autre nuit dans la chambre de chauffe de la machine à vapeur. J. au Couture, âgé de 43 ans, marié et père de neuf enfants, au Perreux et Henri Léon Colombel, 25 ans, célibataire, né à Nogent, chauffeur.

Tous deux, pour célébrer gaiement la nuit qui termine l'année et commence l'autre, avaient apporté du saucisson, du fromage, plusieurs litres de vin, du café et du rhum. A minuit, les deux compères, tout en surveillant les manomètres et en bourrant de charbon le foyer de la chaudière, avaient déjà bu considérablement. Aussi acceptèrent-ils avec une gaieté d'ivrogne l'intrusion d'un individu qui avait franchi la clôture de l'usine et qui venait se chauffer dans la chambre du générateur. C'était un jeune homme de 20 ans, garçon épiciers sans emploi, nommé Léon Vauquelin.

Les deux chauffeurs invitèrent le nouveau venu à boire avec eux. La petite fête se continua et se prolongea toute la nuit. Vers cinq heures du matin, Colombel et Couture, se souvenant que les ouvriers de l'usine allaient bientôt arriver et ne voulant pas être pris en faute, invitèrent Vauquelin à se retirer. Celui-ci, qui était ivre, refusa énergiquement, s'obstinant à rester au coin du feu devant la bouche du foyer de la machine. Une querelle s'éleva. Les deux chauffeurs voulurent mettre leur invité dehors; la querelle se changea en rixe. Vauquelin, pour ne pas avoir le dessous, tira de sa poche un revolver et le déchargea sur Couture qui fut légèrement blessé.

Colombel affolé s'empara d'une barre de fer et en asséna un coup terrible sur la tête de Vauquelin, qui tomba raide mort, le crâne fendu.

A la vue du cadavre, les deux hommes, songeant qu'on allait arriver, perdirent complètement la tête. Colombel, voulant faire disparaître les traces de ce meurtre imprévu, proposa à son camarade de brûler le corps de Vauquelin dans le foyer de la machine. Couture refusa, il voulait s'en aller. Colombel lui barra le chemin; une lutte s'engagea. Couture réussit à se dégager et à prendre la fuite.

Cependant Colombel resté seul essaya de mettre à exécution son horrible projet et fit des efforts inouïs pour introduire le corps de sa victime dans la fournaise béante de la machine. Il s'épuisa en vains efforts et, l'alcool aidant avec la fatigue, il tomba bientôt à côté du cadavre, dont la tête était déjà engagée dans le foyer.

A sept heures, quand le personnel de l'usine reprit le travail, on trouva le meurtrier ronflant sur le cadavre de sa victime. La tête de l'épicier était complètement carbonisée. On ne connut l'identité de Vauquelin que par une lettre qui se trouvait dans sa poche, à l'adresse de son frère, M. Vauquelin, épiciers à Champigny.

M. Orsatti, commissaire de police de Joinville, aussitôt prévenu, a commencé une enquête sur ce drame horrible et a mis en état d'arrestation Colombel et Couture, les deux gardiens de nuit.

**Les maux et les douleurs**

SONT DE SIMPLES SYMPTOMES DE MALADIE ET DEVRAIENT ÊTRE TRAITÉS PAR LE SANG.

Si vous endurez une douleur— n'importe quelle douleur — rappelez-vous bien que la douleur n'est qu'un symptôme, non une maladie; que ce que vous devez combattre n'est pas la douleur mais sa cause; que les liniments et les huiles pour application externe sont absolument inutiles. Pour surmonter la cause de la douleur un traitement interne est nécessaire. Les douleurs peu importe où elles sont, disparaissent en purifiant et en enrichissant le sang et en renforçant les nerfs. Les maux et les douleurs disparaissent comme par enchantement quand on prend les Pilules Roses du Dr Williams. Chaque dose produit un sang nouveau, riche, rouge,

qui chasse la maladie de l'organisme et bannit la douleur. Des milliers et des milliers de gens reconnaissants ont donné leur témoignage pour prouver cela. M. George Cary, Tillbury, Ont., dit: — "Pendant tout un été je souffris de sciatic. La douleur était quelque chose de pitoyable et je pouvais à peine supporter que quelque chose touchât ma jambe. Je pris les remèdes de deux médecins et j'essayai nombre de remèdes recommandés, mais ça ne me fit aucun bien. On me conseilla alors d'essayer les Pilules Roses du Dr Williams et ce remède me soulagea presque dès le début et depuis je n'en ai été aucunement incommodé. J'ai, en conséquence une grande raison de louer les Pilules Roses du Dr Williams."

Le sciatic, le rhumatisme, la névralgie et autres maux et douleurs sont complètement chassés de l'organisme par l'usage judicieux des Pilules Roses du Dr Williams. N'acceptez aucune autre substitution de couleur rose; assurez-vous que le nom au long "Dr Williams's Pink Pills for Pale People" est imprimé sur l'enveloppe qui entoure chaque boîte. Si vous avez des doutes, adressez-vous directement à la Dr Williams's Medicine Co., Brockville, Ont., et les pilules seront envoyées par la poste à 50 cts la boîte ou six boîtes pour \$2 50.

Manille, 18 — Dans, le meurtrier convaincu de complicité dans la révolte Doshermos, a été garrotté dans la prison Belibi. Il a été coupé de tout blâme trois autres condamnés à mort.

St-Hyacinthe, 23 décembre 1903

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer en toute certitude à nos clients que nos moulins à cylindre, pour faire la farine de blé, seront en pleine opération lundi, le 28 décembre. Les meules pour la farine de blé d'Inde et de sarrasin ainsi que pour la mouture des monelles d'orge, avoine, etc., fonctionnent depuis une dizaine de jours.

LOUIS COTÉ & FRÈRE.

BLANCS de REÇUS de Dimes en livret de 100, — 25 cts par la malle.

BLANCS de REÇUS pour Rente de Banes, en livrets de 100, — 25 cts par la malle.

BLANCS de REÇUS de Loyer, Blancs de Reçus ordinaires, Blancs de Billets. En livrets de 100, — 25 cts.

MAISON A VENDRE, Coin des rues St-Antoine et St-Hyacinthe, en brique solide, 12 appartements, chauffage à l'eau chaude, éclairage à l'électricité, Bains, etc. Cave spacieuse. Aussi hangar, remise, étable.

S'adresser à

J. A. COTÉ,

j.a.c. St-Hyacinthe.

**Charbon et Bois**

Voici le temps des pluies et neige; si vous n'aimez pas le charbon et bois trempé et glacé, venez faire vos achats chez Bousquet & Cadorette. Ils ont du Charbon et Bois de toutes sortes dans leurs hangars, à des prix qui défient toute compétition.

BOUSQUET & CADORETTE,

Coin des rues Girouard et St-Michel, (Près du Viaduc) TEL. BELLE 264. St-Hyacinthe.

— LES —

**ENGINS et BOUILLOIRES DE E. LEONARD & SONS**

ont toujours reporté les premiers prix à toutes les Expositions au Canada et à l'étranger et sont reconnus les meilleurs et les plus parfaits.

Ces ENGINS ET BOUILLOIRES sont en acier et sont vendus garantis sans tous les rapports.

Un grand nombre sont en usage à St-Hyacinthe et dans le district, et donnent pleine satisfaction.

Les prix sont plus bas que ceux de n'importe quelle autre maison.

Pour informations, écrivez à

A. DENIS,

"LA TRIBUNE"

Agent pour le district de St-Hyacinthe

**NID "VIGILANT"**



INCLINE — AJUSTABLE (Breveté Can. et E.U.) Empêche les poules de manger les œufs. Simple — Sûr — Durable Pas de ressorts — les œufs ne peuvent se casser — le nid incline et les insectes et parasites. Demandez-le à votre marchand ou écrivez à L. P. Morin, Inventeur et Manufacturier, 157, rue St-Antoine, St-Hyacinthe, Que. Prix 45c. chaque. On demande des agents.



**HENRI MARIN**

Magasin de Chaussures  
61 RUE ST-FRANCOIS

Place du Marché

**ST-HYACINTHE**

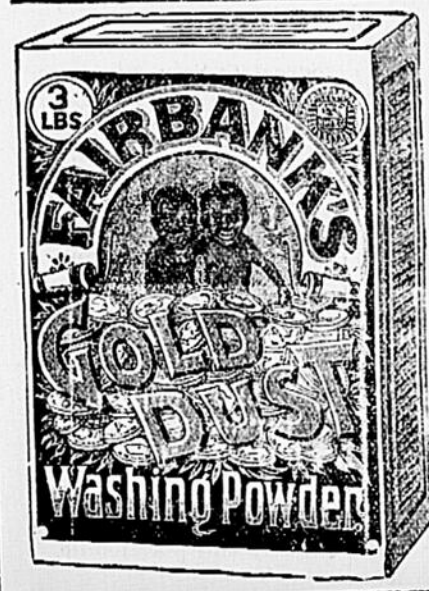
ASSOCIATION CINEMALE CHAUSSURES POUR HOMMES FEMMES ET ENFANTS

Spécialité: La célèbre Chaussure Américaine pour Dames.

"DOROTHY DODD"

Valises, Sacs de voyage, etc.

**GOLD DUST**



LA MEILLEUR  
POUDRE  
A LAYER

Nettoie toute chose sans exception

Si votre épiciers ne vend pas la poudre à laver GOLD DUST, envoyez son nom et son adresse ainsi que la vôtre à THE N. K. FAIRBANK COMPANY, Montréal, et ils vous enverront un échantillon d'un 1/4 de livre. THE N. K. FAIRBANK COMPANY, Montréal, Chicago, New-York, Nouvelle-Orléans, St-Louis, San-Francisco, Londres, Ang.

+ + + + +  
+ Est celle que vous cachez, +  
+ qui ne vous rapporte rien, ||  
+ et qui est exposée à se per- X  
+ dre à tout moment. X

1 Piastre Morte

1 Piastre Vivante

+ est celle que vous placez à +  
+ la Banque, ou elle est tou- X  
+ jours en sureté et rapporte X  
+ toujours de l'intérêt. |  
+ EASTERN TOWNSHIPS BANK X  
+ Fondée en 1859. X  
+ + + + +

COMMANDEZ VOS  
CARTES DE VISITE  
AU BUREAU DE.....

A VENDRE—La superbe propriété et résidence de L. J. O. Gendron, situé Boulevard Girouard. S'adresser à L. J. O. Gendron E. T. Corset Co

LA TRIBUNE Emporium, 10c

En Ville

Lundi, le 18 courant, le Collège du Sacré Cœur célébrait la fête patronale de son zélé directeur. A cette occasion les élèves lui présentèrent une adresse remplie de sentiments de reconnaissance. Il y eut grand congé.

Mlle Berthe St-Jacques est partie pour une promenade de quelques semaines à Montréal.

Hier, à neuf heures et demie, a été chanté au Séminaire de Saint-Hyacinthe, le service anniversaire de feu le Rév. J. O. Blanchard.

M. Joseph Leblanc, comptable-payeur au bureau de la Banque des Cantons de l'Est, de cette ville, vient d'être appelé à une succursale de cette institution, à Montréal.

Lundi, le 18 courant, M. et Mme Augustin Lauracé célébraient le cinquantième anniversaire de leur mariage au milieu d'un grand nombre de parents et amis.

La messe d'actions de grâces fut chantée par le fils même des époux, le Rév. M. J. A. Laurence, curé de St Mathias.

M. George Richer, de Montréal, et sa sœur Mademoiselle Elvine, notre concitoyenne, deux des nombreux petits-enfants, ont eu l'honneur d'accompagner à l'autel les héros.

La fête fut très imposante. Dans une jolie allocution, M. le curé Sénechal félicite les époux de leur vie toute chrétienne et attire sur eux les bénédictions du ciel.

La fête de famille eut lieu à la résidence de leur gendre, M. Aug. Brodeur.

M. et Mme Laurence sont encore relativement jeunes. Madame n'a que soixante sept ans et son époux soixante treize. Dix enfants sont nés de leur mariage, dont quatre survivent : M. J. A. Laurence, curé de St-Mathias ; M. Arthur Laurence, cultivateur, du même endroit ; Madame Anguste Brodeur, de cette ville ; et Madame Jos. Perrault, du village St-Joseph.

Nous nous joignons aux nombreux parents et amis pour féliciter les jubilaires et leur offrir nos meilleurs souhaits.

M. Bradford, fils de notre concitoyen M. Arthur Bradford, est nommé comptable au bureau de la banque des Cantons de l'Est, à la succursale de St Hyacinthe.

Mardi et mercredi, 26 et 27 janvier, se tiendra la vingt-deuxième convention annuelle de la Société d'Industrie Laitière, à Sherbrooke. Les cercles agricoles et toutes les sociétés d'agriculture de toute dénomination sont invités. A cette occasion, il y aura réduction du prix de passage sur les chemins de fer.

Madame Priscille Dufour, épouse de M. Jos. Godbout, menuisier à l'emploi de MM. Casavant Frères, est décédée, dimanche matin, à cinq heures, après une maladie de cinq semaines, soufferte avec une résignation parfaite. Madame Godbout était âgée de 28 ans, et était mariée depuis neuf ans. Elle ne laisse qu'une enfant, âgée d'environ six ans.

Les funérailles ont eu lieu à la Cathédrale, mardi, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Samedi, à 2 hrs P. M., sera vendu par encan, à la station de police, un cheval dont le département du feu n'a plus besoin.

M. Morison a annoncé que depuis le 1er décembre dernier, il a abandonné la direction politique de L'Union et n'a plus rien à faire avec la rédaction de cette feuille. Pour le moment, c'est M. D. T. Bouchard qui a entrepris de conduire la barque.

La nouvelle distillerie, sous la direction du Dr J. A. Tellier, est maintenant en pleine opération, et tout fait présager que cette industrie sera, avant longtemps, une des plus florissantes de notre ville.

L'affaire Ledoux vs Perrault relative à une promesse de vente concernant le Grand Hotel, est venue jeudi, le 14, devant la Seigneurie le juge Madore. M. Perrault le défendeur, a été examiné. La cause est ajournée au 1er février.

Les soirées données au Théâtre Montcalm, la semaine dernière par Door-Leblanc ont été un succès. Les spectateurs ont été émerveillés.

Door Leblanc est un magicien de grande force. La visionnaire a stupéfié ceux qui l'ont consultée. A tous ceux qui l'ont interrogée, elle a donné la réponse sans hésitation et très juste. Rien ne l'embarrasse, et le passé, le présent, n'ont pas de secrets pour elle.

Ces deux soirées ont été réussies et les spectateurs se sont retirés satisfaits.

La votation au village de Saint-Joseph a donné le résultat suivant : M. Chs. St-Pierre, 5 de majorité et M. U. Dansereau, 6 de majorité.

Madame Emma Bouzelli que le public de St-Hyacinthe a pu applaudir déjà, sera lundi à la salle Montcalm, accompagnée de MM. J. B. Bouzelli, Aramini, etc., etc. On y jouera les hautes comédies qui ont pour titre Le Bonhomme Judis de Henri Murger, et Brutus lâche César, de Rosier. Le seul nom des auteurs nous assure que les pièces seront pétillantes d'esprit.

Il y aura musique et chant pendant les entr'actes.

Un vieillard de St-Hilaire, du nom de Joseph Provost, âgé de 89 ans, a été arrêté par le grand connétable Marchessault sous l'accusation d'avoir allumé l'incendie qui détruisit jeudi dernier l'établissement de M. Apollinaire Messier, cultivateur à cet endroit.

Le prisonnier, qui a comparu lundi, laisse croire qu'il ne jouit pas de la plénitude de ses facultés mentales. Sur l'ordre du magistrat le grand connétable est allé le conduire lundi midi à l'Hospice de la Longue Pointe, à Montréal, pour y être examiné par les médecins experts. S'il se rétablit l'enquête préliminaire se continuera.

Contrairement à l'attente générale, la bâtisse du Revenu fédéral, voisine du bureau de poste, va être terminée conformément aux plans originaux. Il paraîtrait que pour ajouter un étage (ce qui aurait coûté de quatre à cinq mille piastres), il aurait fallu prendre les fonds sur les \$15,000 qui ont été votés pour un Drill Hall à St-Hyacinthe, ce à quoi l'hon. M. Bernier n'a pas voulu consentir.

Conseil de Ville, 15 janvier.

Tous les échevins, à l'exception de M. A. Perrault, étaient présents. Immédiatement après la lecture du rapport des élections, M. Joseph Chenette, président de l'élection, a assermenté M. Eug. St-Jacques comme maire de la cité de Saint-Hyacinthe pour le prochain terme. Son Honneur le Maire a ensuite assermenté les nouveaux échevins.

On a ensuite procédé à la formation des différents comités. M. Le Lussier a été choisi comme maire suppléant.

Comité de l'aqueduc.—M. C. Brodeur, président, et MM. Carreau, Casavant, Dubrûle et Lussier.

Comité des chemins.—Joseph Chenette, président, et MM. Dubrûle, Carreau, Gervais et Gemme.

Comité de l'éclairage.—M. S. Casavant, président, et MM. Brodeur, Fortier, Perrault et Gemme.

Comité du feu.—M. J. N. Dubrûle, président, et MM. Carreau, Chenette, Lussier et Gervais.

Comité des finances.—M. S. Carreau, président, et MM. Casavant, Lussier, Brodeur et Perrault.

Comité de l'hygiène.—M. François Gervais, président, et MM. Dubrûle, Gemme et Perrault.

Comité des marchés.—M. H. Gemme, président, et MM. Chenette, Fortier, Gervais et Perrault.

Comité des pères.—M. Frs Fortier, président, et MM. Carreau et Lussier.

Comité de police.—M. A. Perrault, président, et Gervais, Dubrûle, Lussier et Casavant.

Après la formation des comités, le conseil a renvoyé au conseil en comité une lettre des messieurs J.

A. et M. Côté. Ces messieurs demandaient la complétion du paiement du bonus que la ville leur a voté il y a déjà plusieurs mois.

Son Honneur le Maire a ensuite remercié les contribuables de la marque d'estime dont il a été l'objet de leur part quand ils l'ont rélé pour un second terme. Il souhaitait ensuite la bienvenue aux nouveaux échevins et dit un mot de remerciement à ceux qui sont pas revenus.

Son Honneur le Maire a dit quelques mots sur les trois règlements des plus importants qui ont été votés par les contribuables durant ces deux dernières années.

Il a rappelé en terme choisis la mort de notre ancien chef, M. A. Chenette, et a dit quelques mots de l'incendie du 20 mai dernier.

Il a terminé en adressant des félicitations au chef de police actuel, M. E. Berthoume, et aux autres employés municipaux.

Le discours de M. St Jacques a été applaudi par toute l'assistance.

M. Jos. Chenette a ensuite de mandé que le conseil s'ajournât à mardi prochain. Il donne pour raison le surcroît d'ouvrage qui se trouve en face du conseil.

M. S. Carreau concourt dans les remarques de M. Chenette ; il dit que l'on doit procéder au plus tôt au choix d'assesseurs pour faire sans délai le rôle d'évaluation. Quand il sera fait et quand on connaîtra le montant de la dette municipale on pourra procéder à la distribution des budgets.

Séance du 19 janvier.

Un avis de poursuite de la part de M. E. F. Coderre est envoyé au conseil. Le plaignant réclame \$900 de dommage pour un accident dont le mauvais état des trottoirs aurait été la cause. Référé au conseil en comité.

M. Carreau propose que M. Laframboise continue de remplir les fonctions d'auditeur et que M. W. Moreau lui soit adjoint. Résolu.

M. Lussier propose que MM. Eusebe Morin, Frs Renaud et Roch Lagacé soient nommés assesseurs pour les trois ans à venir. M. Fortier seconde la motion. Résolu.

M. Gemme donne avis qu'il présentera, à la prochaine séance, une motion à l'effet d'amender le règlement No 11, afin d'autoriser l'ouverture du marché le vendredi après-midi et soir toute l'année, et amender le règlement No 27 qui a rapport aux regrattiers, pour que ceux-ci n'aient pas droit d'acheter au marché le vendredi après-midi ni le vendredi soir. Ce second amendement n'est que la conséquence du premier. Déjà il est défendu aux regrattiers d'acheter le samedi avant dix heures. Comme le marché sera ouvert aussi le vendredi il faut étendre en proportion la mesure restrictive qui concerne les regrattiers.

Le conseil s'ajourne ensuite à vendredi prochain.

Un pénible accident est arrivé dans la nuit de mardi sur la voie ferrée du Grand-Tronc. Le train de freight portant No 93, venait d'Island Pond, en route pour Montréal et dut s'arrêter sur le pont avant de prendre la voie d'évitement. Le conducteur, M. J. Blanchette, qui surveillait la manœuvre, glissa en bas du pont d'une hauteur de 35 pieds.

On le releva sans connaissance et on le transporta à l'hôpital St-Charles où il est depuis, dans un état très inquiétant.

Nap. Brunelle a été arrêté samedi par le constable Picard, sous l'accusation d'avoir enlevé de la viande, pour la valeur d'une couple de dollars, à l'établissement de M. McIntyre, boucher. Le recorder l'a condamné à \$2.00 d'amende ou 1 mois de détention.

La bénédiction de la nouvelle église de Ste-Hélène de Bagot aura lieu jeudi, le 28 janvier courant. Les messieurs du diocèse sont spécialement invités. L'express I. C. R venant de Montréal arrive à Bagot à 9.20 a. m. On peut revenir par l'express maritime qui arrêtera à Bagot vers les 4 hrs p. m.

La veille au soir, il y aura une grande soirée dramatique. Il y aura drame et comédie, chant et musique.

M. Léon Plamondon, géolier, à la prison de ce district, est mort dans la soirée de mardi, après une maladie de quelques semaines.

Il était né le 17 janvier 1841.

Il était marié, en premières noces, avec Mlle Sophronie Muir. De ce mariage sont nés treize enfants dont quatre sont encore vivants, savoir : Rosalba, épouse de Joseph Baulac, de Paris, France ; Victoria, Albertine, épouse de O. Hébert, de cette ville ; et Osias, constable de St-Hyacinthe.

Sa femme est décédée en mai 1900, et en 1901 il contractait un second mariage avec Mme Vve H. Choquette qui lui survit.

Le défunt était, il y a une vingtaine d'années, marchand de fer. Il fit ensuite de la culture, en même temps que le commerce de bois. Enfin, en 1896, il était nommé géolier, charge qu'il a remplie à la satisfaction de tous.

M. Plamondon a été, pendant 18 ans, chef de la brigade du feu.

Il était membre très dévoué de l'Union St-Joseph, de la C. M. B. A. et de la Société St-Vincent de Paul.

Ses funérailles ont lieu ce matin, vendredi, à 7 heures à la Cathédrale. Le drapeau flotte à mi-mât, sur Palais de Justice.

Nous offrons à la famille l'expression de nos vives sympathies.

Ottawa, 20.—Les brefs sont émis pour Rouville et Westmoreland. L'appel nominal est fixé à samedi, 30 janvier, et la votation, si elle est nécessaire, au 6 février.

Les brefs ne sont pas émis pour les autres comtés, mais on dit que l'appel nominal sera fixé pour le mardi 9 février avec la votation le 16 février. Ces comtés sont St-Jacques de Montréal, Hochelaga, Montmagny, St-John, N. B., Queens, I. P. E., Lambton est, et Bruce-est et St-Hyacinthe.

Montréal.—Vers quatre heures lundi après midi, une alarme appelée les pompiers au coin des rues Récollet et St Pierre.

Quand la brigade arriva sur les lieux, tout l'édifice occupé par MM. Swift Copeland & Co., était en flammes.

Le chef Benoit, prévoyant une conflagration, fit immédiatement sonner une seconde alarme : bien lui en prit car 5 minutes plus tard tout l'édifice compris entre les rues Récollet et Notre-Dame était en flammes.

Les propriétaires qui ont subi des pertes, sont : MM. Swift et Copeland, The King Clothiers and Importers, Woodhouse and Rozand. Les pertes s'élèvent entre \$100,000 et \$150,000.

Les assurances de MM. Swift, Copeland & Co., s'élèvent à \$48,000.

Vous en verrez la fin

Avec un hiver humide les rhumes sont communs, le meilleur remède pour les guérir radicalement est le BAUME RHUMAL.

A Vendre

La propriété de Mme Patrick Burke, rue Cuscudeo. Ce terrain, très convenable pour y bâtir un théâtre, magasins, etc., sera vendu en lots ou en bloc, selon le désir de l'acheteur. Conditions faciles.

S'adresser à M. J. A. GIROUARD, Lewiston, Me.

DECES

A Hull, le 19 courant, est décédé, à la résidence de son père, 238 rue Alma, Jules-Léopold, fils de M. Ignace Renaud, à l'âge de 16 ans et 8 mois.

Le défunt était le frère de Mlle Marie-Blanche Renaud et de Mme Octave Allard.

EVÊCHÉ DE ST-HYACINTHE, le 18 janvier 1904.

M. l'abbé Pierre Thomas Hurteau, ancien curé, décédé le 13, et M. l'abbé Stanislas Octave Perrault, décédé le 14 janvier courant, étaient membres de la société d'une Messe—section provinciale

Par ordre, A. M. DAoust, Vice-Secrétaire.

Un incendie considérable a eu lieu à Ste-Cunégonde, mardi après-midi ; l'église a été détruite de fond en comble, mais le presbytère a pu être épargné.

Il est assez difficile de déterminer quelle fut la véritable origine du feu.

De tout ce qui était dans l'église rien n'a été sauvé, absolument rien. C'est une perte de \$120,000. L'église avait coûté la somme de \$60,000, mais depuis sa construction beaucoup d'améliorations ont été faites et l'ameublement ainsi que l'installation des autels, les ornements pour les offices divins, les vases sacrés, etc., en avaient élevé l'estimation considérablement.

L'église était assurée pour un fort montant dans diverses compagnies.

Les pertes du presbytère sont évaluées à environ une dizaine de mille dollars.

REDUCTION

Jusqu'au 15 Février prochain, nous ferons de Grandes Réductions sur nos marchandises.

BERGSON & SCOTTER.

Maison à Vendre

Le sous-signé offre en vente sa jolie résidence, 10 rue R. saie, en face du Carré. La maison contient 10 appartements, avec Bains, W. C., et toutes les améliorations modernes. Chauffage à l'eau chaude, Eclairage au gaz.

LS. MARIER, St Hyacinthe.



GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

EXPOSITION UNIVERSELLE DE SAINT-LOUIS 1904.

30 Avril à 1er Décembre 1904. Coût de l'Exposition, \$50,000,000. Dimension des terrains, 1,240 acres.

Pour les billets et autres renseignements adressez-vous à A. ST-AMOUR agent de billets, 29 rue Laframboise, ou à E. FOURNIER, chef de gare.

CHEMINS DE FER

Les trains laissent St-Hyacinthe tous les jours comme suit :

G. T. R.—Allant à Montréal, 5.25, 7.20, 11.45, A. M., 5.35 P. M. Allant à Acton, etc., 9.14 A. M. 5.35, 9.20 P. M. Local, G. T. R., arrive à 6.20 P. M.

C. P. R.—Allant à St-Hugues, etc 12.10 et 7.50 P. M. Allant à Farnham, etc., 8.15 A. M. et 4.05 P. M.

I. C. R.—Allant à Montréal, 5.35 9.14 A. M., 4.45, 8.35 P. M. Allant à Drummondville, 8.55, A. M., 1.15, 6.04, 9.05, 1.10 P. M.

Q. S. R.—Allant à St-Jean, 7.45 A. M., et 5.15 P. M. Allant à Sorel, 9.00 A. M., et 6.30 P. M.

PAR LE TÉLÉPHONE DE

LA TRIBUNE

Vous pouvez parler aux endroits suivants :

- Aston St-Elphège
Arthabaska Ste-Eulalie
Béancourt St-François du Lac
Blako St-Germain, village
Clairveau St-Germain, 10 rang
Carmel Hill Ste Gertrude
Duncan St Guillaume
Drummondville St-Grégoire
Gentilly Ste-Hélène
Grand St Esprit St-Jean des Chaillos
La Bue du Febvre St Léonard
Lotbinière St Majorie
Maddington Falls Ste Marie de Blanl.
Mithol Station Ste-Monique
N.D. de Bon Conseil St-Pie de Guire
Nicolet St Philomène
Pierreville St Pierreles Béquels
Plessisville Ste-Perpétue
Sorel Ste Rosalie
Stanford Ste Rosaire
Ste-Angèle Ste Sotphie
Ste-Anne des Saults St-Sauel
Ste-Brigitte St-Sylvère
Ste-Donaventure St Paul de Chester
Ste-Clothilde St Valère
St-Célestin St-Wenceslas
St-Cyrille St-Zéphirin
Ste-Croix Victoriaville
St David Warwick
St Eugène Yamaska
St-Edouard

LE BUREAU EST OUVERT DE 7 hrs A. M. à 6 hrs P. M.

El Maska, 5 cts

# FEUILLETON

## A MES D'ELITE

—Renée avait bien raison de prétendre qu'il avait l'air d'un prince déguisé, se disait intérieurement la jeune fille. et si elle voyait notre ancien ami aujourd'hui, elle ne reviendrait pas, il s'en faut, sur la bonne opinion qu'elle a de lui.

—Et moi, reprit pendant ce temps la veuve d'Edmond, et moi, Jean, vous m'avez reconnue ?

—Oui certes madame, vous n'avez pas changé... ces dix années ont passé sur vous sans laisser la moindre trace.

Je vous trouve au contraire plus jeune, l'œil plus clair, la parole plus aisée... et... cette mélancolie que jadis pesait sur vous, on dirait qu'elle vous a quittée.

—En effet, j'étais malade... maintenant.

Je puis bien en convenir aujourd'hui... Après de grands chagrins... vous savez cela un jour, mon ami, si, comme je l'espère maintenant, nous ne nous perdons plus de vue.

Mais je suis guérie... le temps et ma Paulette ont fait un miracle.

—J'en suis heureuse, madame... J'ai gardé pour vous, malgré les années et la séparation, des sentiments de tendresse respectueuse, si vifs, que tout ce qui vous arrivera d'heureux trouvera en moi un écho.

Je n'ai pas connu ma mère... mais on me la dépeignait si belle et si douce, en me parlant d'elle autrefois, qu'il m'a semblé la retrouver quand je vous rencontrai.

Touchée, Isabelle tendit la main à Jean.

—Parlons de vous, fit-elle, dites-nous ce que fut votre vie.

—L'histoire sera courte, madame.

Après qu'une seconde fois M. Chappart vous eut éloignées de moi, je revins ici en forêt, chez le vieux bûcheron qui, lorsque je m'enfus de Pierre-Bénite, me donna asile.

J'étais las de courir les routes, las aussi de solitude.

J'avais, en outre beaucoup de chagrin.

Quand on est seul, sans parents, sans amis, on s'attache vite à ceux qui vous sont bienveillants.

Et vous, madame, ainsi que madame votre cousine et ces demoiselles, vous aviez été si bonnes pour moi !

Je vous chérissais de tout mon pauvre cœur d'orphelin, et ce fut un véritable déchirement pour moi que d'être condamné à ne plus vous voir.

Le vieux bûcheron et son fils, deux braves gens... deux êtres d'élection, m'accueillirent comme si j'avais été de leur famille.

Ils me consolèrent de leur mieux et m'engagèrent à demeurer auprès d'eux, dans cette belle forêt d'Argonne où je pourrais gagner paisiblement ma vie.

J'acceptai et c'est ainsi que s'écoulèrent pour moi huit années.

Le jour, j'exerçais mon métier de bûcheron qui me donnait des forces, le soir j'étudiais, car j'avais le plus grand désir de m'instruire le plus possible.

Puis, je pensais à vous... souvent, trop souvent, car ce souvenir me faisait mal.

Un jour, mon camarade Emile, mon frère, est mort, et le bon vieillard son aïeul le suivit de près dans la tombe.

Je me retrouvai seul et j'eus le cœur déchiré.

Je ne pouvais plus demeurer dans cette pauvre chère maison d'où étaient partis les seuls êtres qui m'eussent aimé.

Le vieux bûcheron pourtant me l'avait donnée, ainsi qu'un modeste pécule amassé son à son... mais c'était trop triste.

J'eus alors l'idée de me faire soldat. Depuis longtemps déjà le métier des armes me tentait ; je me suis engagé il y aura deux ans bientôt... me voici sergent.

—Vous avez l'intention de faire votre carrière militaire ? interrogea Mme Derainnes.

—Oui, madame, que puis-je espérer de mieux ?

Je prépare en ce moment mes examens pour entrer à l'école de

Saint Maixent, qui est une école d'officiers.

J'espère réussir, et être nommé sous-lieutenant dans le plus bref délai possible.

Ensuite, je marcherai aussi vite qu'il me sera permis.

N'ayant ni parents, ni personne qui se soucie de moi, — et malgré lui le ton de Jean s'altérait, — il m'importe peu de rester ici ou là... Je solliciterai des postes éloignés aux colonies, ou bien je tâcherai de faire partie d'une mission.

Cela me permettra d'avancer en grade plus rapidement.

Du revers de sa main, Paulette essayait ses yeux humides.

Elle se sentait gagnée par la tristesse du jeune soldat, par sa navrante destinée, et partageait la mélancolie que lui inspirait son isolement.

La veuve d'Edmond songeait à tout ce que venait de lui dire Jean, et se sentait également tout attendre.

Le sergent poursuivit :

—Depuis que je suis dans l'armée, je n'étais pas revenu au pays. Je ne pouvais me décider à le revoir.

Mais cette année, comme je voyais partir en permission, et si joyeux, tous mes camarades, je n'ai pu y résister.

J'ai revu la cabane du vieux bûcheron, j'ai pleuré de son abandon, ensuite, comme ma pensée se reportait vers le passé, vers vous, bien chère madame, j'ai eu le désir de m'asseoir sur le banc où jadis vous veniez me rejoindre.

Le carrefour des Biches, hélas ! ne retentissait plus des joyeux éclats de rire de Mlle Paulette.

Le passé est bien mort, pensai-je tristement, tout autour de moi est désert.

Où sont-elles ?... les reverrai-je jamais ?

Et c'est juste à ce moment que vous êtes apparues... on dirait par une permission divine.

Quelle joie !... Je n'en croyais pas mes yeux, et j'ai dû vous paraître bien sot.

—Oh ! Tante Belle ! protesta Paulette, avec un regard significatif, dis-lui qu'il a tort de parler ainsi.

Sot !... vous... Jean !

Le ton était si drôle que le jeune homme et Isabelle se regardèrent en souriant.

—Paulette a raison, dit Mme Derainnes, mais elle attache trop d'importance à un mot, n'est-ce pas ?

Croyez que notre joie fut aussi vive que la vôtre, mon ami.

Nous avons gardé de vous un souvenir si charmant... et Paulette parlait si souvent de son sauveur !

Oui, nous sommes bien contentes de cette rencontre, et j'espère, pour ma part, que désormais nous nous reverrons... fréquemment !

Si vous étiez seul, si vous souffriez de cela, n'ayez plus de chagrin.

J'étais votre amie et je ne m'en dédis pas ; quant à Paulette, inutile de lui demander ce qu'elle pense !

—Il faut venir nous voir souvent, souvent, jeta la jeune fille dans un élan irrésistible... Nous sommes seules à Pierre-Bénite, tante Belle et moi, pour de longs mois encore.

Venez, Jean !... je serai si heureuse de vous voir.

Elle s'arrêta brusquement, confuse de ses paroles et de l'effet qu'elles produisaient sur son interlocuteur.

Le visage de Jean s'illuminait d'un reflet intérieur, il semblait ému jusqu'au fond de l'âme, et Isabelle, qui suivait intéressée ses mouvements, le vit essayer furtivement une larme.

—Pauvre garçon ! pensa la jeune femme, je comprends son émoi.

L'affection qu'on lui témoigne le touche doublement... sous ce rapport, il n'a jamais été gâté.

Je me joins à Paulette, dit-elle tout haut, et je compte sur de fréquentes visites.

—Je le voudrais tant ? balbutia le jeune homme, mais je ne suis pas libre, madame.

Quand mes huit jours de permission seront achevés, il me faudra rejoindre mon régiment.

—Où êtes-vous en garnison ?

—A Bar-le-Duc, madame.

M'étant engagé j'ai pu choisir mon corps.

—Eh bien ! s'écria Paulette, Bar est près d'ici... Une heure de chemin de fer, qu'est-ce que cela ?

Vous viendrez le dimanche.

Vaincu, Jean s'inclina.

—Puisque vous daignez me le permettre, prononça-t-il, je me ferai un devoir de venir vous saluer le plus souvent possible.

—Quand expire votre permission ? interrogea Isabelle.

—Dans une semaine exactement, madame, et j'étais si navré de mon mélancolique pèlerinage que je comptais repartir dès demain.

—N'en faites rien, profitez de ces quelques jours, unissons notre solitude, voulez-vous ?

Jean ne pouvait qu'accepter cette offre affectueuse.

Il promit tout ce qu'on lui demanda transporté de bonheur, et lorsqu'il quitta Isabelle et Paulette il emportait l'espoir de les revoir le lendemain.

Il avait retrouvé la douce femme dont le sourire autrefois lui prit le cœur, l'enfant exquise qu'il ne pouvait se rappeler sans tressaillir, tellement son image était demeurée vivace en lui.

Il rentra joyeux, transformé, dans la vieille cabane du père Lombard.

Etait-il possible que le matin elle lui eût paru si triste, si misérable, avec ses murs crevassés et son toit en ruine !

Maintenant Jean la trouvait plus splendide qu'un palais, cette cabane. Il fit du feu, s'assit près de lâtre et s'abandonna aux extravagances d'une imagination désordonnée.

Il se sentait le cœur léger, l'âme en fête ; il riait tout seul, très haut, il supputait le plaisir du lendemain.

Le lendemain serait jour de fête pour lui, encore, de fête comme jamais la vie jusqu'alors ne lui en avait donné.

Il verrait Mme Derainnes... il verrait Paulette ; Paulette, la fée aux yeux rieurs, à la bouche mutine, Paulette qui, par un seul de ses sourires, métamorphosait toutes choses.

Pouvait-on pleurer, pouvait-on se plaindre de l'existence, quand la divine petite main de la délicateuse enfant tremblait dans votre main, et que se posait sur vous le regard bleu, le regard troublant de ses prunelles veloutées ?

Tout riait en elle ; elle dégageait par sa seule approche, de la joie, de la clarté ; elle donnait chaud au cœur... et le cœur de Jean était plein de Paulette.

Il l'aimait, il l'avait toujours aimée.

Dans l'enfant, il avait deviné jadis les grâces funestes, le charme de la femme, de la fleur éclose ; il pressentait tout cela autrefois, enfant lui-même encore, et aujourd'hui, la revoir avait suffi pour rallumer en tout son être une passion si absolue, si tyrannique, que son avenir, son bonheur, sa vie allaient dépendre d'un sourire ou d'une larme de l'adorée.

Pour le moment, Jean de Valzicourt s'abandonnait tout au délice d'aimer.

Plus tard — trop tôt ! — viendraient les tourments, le doute qui ronge, le désespoir, la crainte déchirante de n'être pas, de ne pouvoir jamais être aimé.

Pendant la semaine que dura sa permission, notre ami vécut un rêve délicieux.

Il voyait Paulette chaque jour, il l'adorait en silence, il touchait sa main, il entendait son rire frais ; une larme attendrie perlait parfois à la pointe de ses longs cils, ses paupières palpitaient comme des ailes, et cela mettait une ombre délicate sur ses joues duveteuses ; il admirait sa démarche rythmée chacun de ses gestes, il écoutait sa voix pure.

C'était le ciel et ses extases.

Mais le temps implacable compte les heures éphémères beaucoup plus rapidement, semble-t-il, que les heures mauvaises ! Il fallut partir.

Quel déchirement !... Et cependant il devait la revoir, bientôt même.

Oh ! oui, maintenant que l'amour ensoleillait sa vie, Jean voulait vivre ; il viendrait souvent à Pierre-Bénite.

N'y laissait-il pas son cœur ?

Chaque dimanche, il s'échapperait de la caserne, afin de dire un mot à Paulette, afin de la voir, ne serait-ce qu'une minute, et serrer dans les siennes sa petite main.

Néanmoins, quand l'heure de la séparation sonna, ils étaient bien tristes nos trois amis.

Il en coûte toujours de se dire adieu, il est toujours pénible de se quitter quand bien même on garde l'assurance d'une prochaine réunion.

Isabelle était émue et donna au

jeune sergent une poignée de mains pleine d'affection.

—Allons ! dit-elle, à bientôt, mon ami ! nous comptons sur vous.

Ne doutez pas du plaisir que nous aurons à vous revoir.

Désormais, voyez vous, il ne faut plus se perdre de vue. Je serai heureuse de vos succès, je vous suivrai dans l'existence comme un fils.

Vous devien-drez, je n'en doute pas un brillant officier, et je vous approuve d'avoir choisi cette carrière.

Elle convint infiniment mieux à vos aptitudes que n'importe quelle profession.

—J'ai pensé, et je crois avoir eu raison, dit Jean, que, sous l'uniforme, il n'y avait pas de déclassés et ailleurs je ne pouvais être autre chose.

Mais le temps me presse... Adieu madame.

Soyez persuadée que le souvenir des quelques jours qui viennent de s'écouler me sera précieux.

—Vous avez mon amitié bien sincère, Jean... vous n'êtes plus seul désormais.

Allons, Paulette, ma chérie, dis au revoir à ton ami !

La jeune fille d'ordinaire si gaie, si babillarde, demeurait taciturne depuis le matin, et la visite quotidienne de Jean, qui d'ordinaire la rendait si joyeuse, ne parvint pas à la déridier.

Elle se leva à l'appel d'Isabelle et tendit la main au jeune homme.

—Au revoir, monsieur Jean ! balbutia-t-elle d'une voix que les larmes étranglaient.

—Monsieur Jean ! fit le soldat avec reproche... Hier encore, vous m'appeliez Jean tout court.

Paulette détourna la tête afin de cacher sa rougeur.

—Je crois... que... c'est plus convenable ainsi murmura-t-elle.

Et, retirant avec effort sa main que Jean serrait, inconscient, mettant dans cette étreinte banale tout ce que son cœur contenait de tendresse, elle alla s'asseoir, sans ajouter un mot, dans un recoin obscur du salon.

Déconcerté par cette attitude singulière, le jeune homme précipita son départ.

Après un dernier "au revoir" à Isabelle, il quitta définitivement Pierre Bénite, et s'enfuit comme un fou à travers la campagne noire sous un ciel bas, chargé de nuages livides.

Il restait à Jean une heure avant le passage du train.

Jamais notre ami ne put se rappeler ce qu'il avait fait durant cette heure.

Sa tête éclatait sous l'effort des pensées qui s'y heurtaient ; son cœur battait avec une telle violence qu'il pouvait à peine respirer.

—Dieu ! que cela fait mal ! pensait le pauvre garçon à travers le désordre de ses pensées ; il me semble que je vais mourir et pourtant dussé-je y trouver la mort, je ne voudrais pas fuir ma peine.

Oh ! Paulette ! Paulette !

Paulette, lorsque Jean fut parti, demeura enfouie au plus profond d'un canapé, la tête cachée dans ses mains.

—Eh bien ! chérie, lui demanda Isabelle, après un instant, que fais-tu ?

Pourquoi cette posture étrange ? Es-tu malade ?

Sens bouger l'enfant secona négativement la tête.

Isabelle alla à elle et lui découvrit le visage.

—Comment, tu pleures ! s'exclama la jeune femme surprise. Qu'as-tu ? mon enfant, pourquoi ces larmes ?

Paulette se jeta au cou de sa chère tante Belle et se mit à sangloter éperdument.

—Voyons, voyons, calme-toi, je t'en prie... C'est inconcevable... A quel propos ce gros chagrin ?

Réponds-moi, ma chérie ; sois gentille, tu m'inquiètes bien fort !

Alors, à travers un radoubement de pleurs, la fillette balbutia :

—Je ne sais pas... J'ai le cœur gros... Ne me gronde pas, tante Belle, je t'en supplie ; j'ai un violent chagrin... et je ne puis m'expliquer pour quelle raison.

Il faut que je pleure... Cela me soulage.

N'aie pas de tourment, cela va se passer... je pense que c'est tout simplement nerveux.

(A continuer)

# L.P. MORIN & FILS

ENTREPRENEURS MENUISIERS MANUFACTURIERS DE

PORTES, CHASSIS,

JALOUSIES, MOULURES

DECOUPAGES, ETC

Spécialité : Bâches d'Eglises, de Sacristies et d'Ecoles

AUSSI : Assortiment complet de

BOIS DE SCIAGE,

Séchés à la vapeur, préparés et traités

Bois de Charpente, Bardeaux, etc.

Tout ouvrage fait promptement, Satisfaction garantie.

Coin des rues... St-Antoine et St-Joseph

\* St-Hyacinthe

# L. A. MASSE,

ASSURANCE

The Manufacturers Life Insurance Co

Feu, — Vie, — Accident, — Marine, — Bris de Vitres, — Identification, — Garantie

Bureau de la Manufacturers Life, 172 Boulevard Girouard,

ST-HYACINTHE, Argent à prêter. Tél. Bell 31

# L. N. TRUDEAU

DENTISTE

102 Rue MONDOR, ST-HYACINTHE,

Dentiers de toutes sortes faits sur commandes. Prix modérés.

DENTS EXTRAITES SANS DOULEUR par un nouveau procédé.

# Simard & Godbout

Ancienne place de J. D. Renaud

No 210 Rue Cascades, ST-HYACINTHE

Meubles de Salon, Boudoir, Salle à Diner, Chambre, etc.

Meubles sur commande. Réparations faites avec soin.

# G. H. Henshaw, Jr.

Agent General d'Assurance.

Vie : Confédération Life Ass. Co. Feu : North British & Mercantile, "Norwich Union Association Co, "Atlas Insurance Company.

TELEPHONES : Bureau 14, Résidence 208

# O. DAoust

ENTREPRENEUR-PLOMBIER

134 Rue Cascades

St-Hyacinthe,

Appareils de Chauffage à l'Eau Chaude et à la Vapeur

Plomberie en general

Fournitures pour Bûchereries, Fromageries et Moulins.

CORRESPONDANCE SOLICITEE

# LE ROSAIRE

ET LES AUTRES DEVOTIONS DOMINICAINES

REVUE MENSUELLE publiée par

LES PERES DOMINICAINS du Couvent de Saint-Hyacinthe.

(92 pages avec illustrations)

ABONNEMENT \$1.00 PAR AN

50 YEARS' EXPERIENCE

# PATENTS

TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description will quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, \$3 per year; four months, \$1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 225 F St., Washington, D. C.

LA TRIBUNE est publiée et imprimée par A.J. Denis, domicilié en les cité et district de St-Hyacinthe. Ce journal est imprimé coin des rues Mondor et Cascades vis-à-vis de St-Hyacinthe.